Mouvement social

LA CHAUX-DE-FOND. — la semaine dernière est venue devant le tribunal de La Chaux-de-Fonds l'affaire de l'anarchiste H. E. Droz, accusé d'avoir, dans la nuit du 28 février au 1er mars dernier, apposé des placards anarchistes en différents endroits de la ville. Il n'avait pas d'avocat et s'est défendu lui-même. Mais cette défense, qui a duré deux heures, a été du commencement à la fin une attaque splendide dirigée contre l'organisation actuelle, la magistrature, la police et tout ce qui sert de bouclier aux bourgeois. Doué d'une intelligence et d'une instruction hors ligne, il a frappé en maître. Coût : six mois de prison, sans compter deux mois de prévention.
Nicolet